



SANS RETRAIT, PAS DE TRÈVE !

Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT FO FSU Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL, constatent que les déclarations du gouvernement ces derniers jours, loin de convaincre, ont eu pour conséquence de renforcer la grève dans le secteur public et le secteur privé... où les taux de grévistes sont partout à la hausse aujourd'hui. La manifestation parisienne, plus massive que celle du 5 décembre, rassemblant 350 000 manifestants, exprime un état d'ébullition générale dans ce pays, qui se traduit dans l'exigence du retrait du plan Macron-Philippe.

Hier, Jean-Paul Delevoye a été contraint de partir, plongeant le gouvernement dans la crise : aujourd'hui, le plan sur les retraites doit partir avec !

Les URIF se félicitent également que des dizaines de milliers de jeunes, lycéens et étudiants, sont massivement dans la rue, en dépit des décisions systématiques de fermeture administrative des universités parisiennes ayant pour but d'empêcher la tenue des assemblées générales et l'organisation de la mobilisation. Malgré tout, demain, des blocages de lycées sont organisés dans toute l'Ile-de-France.

Demain et jeudi prochains, Edouard Philippe reçoit les confédérations syndicales : à ce titre, les URIF condamnent à l'avance le scénario qui consiste à ce que le gouvernement réponde aux demandes de ceux qui refusent un « âge d'équilibre » à 64 ans pour mieux faire passer l'intégralité du plan, qui vise ni plus ni moins, rappelons-le, à livrer nos retraites à la capitalisation et aux fonds de pension.

Nous ne sommes pas dupes : un éventuel recul sur l' « âge d'équilibre » n'empêchera en rien la chute catastrophique des retraites et des pensions des travailleurs que porte en son sein le système universel de retraite par points, dans la mesure où le montant de celles-ci dépendra de la valeur du point et d'un calcul sur l'intégralité de la carrière.

Les URIF condamnent à nouveau la proposition du Premier ministre, reprise ce matin par le ministre de l'action et des comptes publics, qui demandent ni plus ni moins aux organisations syndicales de se passer la corde au cou en proposant elles-mêmes un « *équilibre financier différent* » permettant au gouvernement de faire baisser la part des retraites de 14 à 12 points de PIB. Ce serait aux organisations syndicales de mettre en musique la partition du gouvernement : c'est tout simplement inacceptable ! Nous le réaffirmons : des solutions existent pour pérenniser les régimes existants et le système par répartition, ce sont des choix de société à faire.

- ▶ **Maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, code des pensions civiles et militaires**
- ▶ **Retrait du plan Macron-Philippe-Delevoye**
- ▶ **Retour à la retraite à taux plein à 60 ans**
- ▶ **Taux de remplacement de 75% de la rémunération d'activité sur la base des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, pas de retraite inférieure au SMIC**
- ▶ **Prise en compte de la pénibilité, des périodes de formation et aménagement des fins de carrière**
- ▶ **Augmentation des salaires, égalité salariale femmes / hommes**
- ▶ **Arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales, abandon du CICE**

Dans ce contexte d'ébullition générale où le gouvernement est au plus mal, les URIF considèrent qu'on peut gagner, par l'organisation des assemblées générales qui décident la reconduction de la grève jusqu'au retrait du plan Macron-Philippe et de toutes les formes d'action qui permettront de l'amplifier.

Les URIF ont entendu le Premier ministre déclarer ce week-end que le pays est « *perturbé mais pas bloqué* » : il nous donne la marche à suivre ! A l'instar de ce qui se passe à la SNCF et à la RATP, où la reconduction de la grève est décidée jour après jour par les assemblées générales de salariés depuis le 5 décembre, ce qui est à l'ordre du jour et dans toutes les têtes, c'est bloquer l'économie, dans tous les secteurs, jusqu'au retrait pur et simple du plan Macron-Philippe et faire plier le gouvernement. Si le gouvernement persiste à ne pas retirer son plan, alors il prendrait seul l'entière responsabilité de la poursuite de la grève jusqu'au retrait, y compris pendant les fêtes de fin d'année.

Des rassemblements, des manifestations, des actions sont organisés mercredi 18 décembre, jeudi 19 décembre, et dans la période qui vient.